

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 PREVISIONNEL 2013



www.pole-lagunes.org

Structures porteuses partenaires:



Nathalie BARRE
Gwenaëlle BALDOVINI
Sonia BERTRAND
Nathalie CHOKIER
Virginie MAUCLERT
Alain DINDELEUX

Mars 2013

SOMMAIRE

<i>I. Bilan 2012 et prévisionnel 2013</i>	6
I.1 Sources de financement 2012 du Pôle lagunes.....	6
I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel.....	8
I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2013.....	12
<i>II. Principales actions en 2012 et perspectives 2013</i>	13
II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10).....	13
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20).....	15
II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10).....	20
II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12).....	23
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20).....	28
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30).....	30
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40).....	35
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50).....	37
II.9 Liens à l'échelle nationale (C).....	39
II.10 Liens à l'échelle internationale (D).....	41
II.11 Fonctionnement du Pôle (E).....	41
<i>Conclusion</i>	44
<i>Liste des Annexes</i>	43

Photos de couverture :

Formation macrophytes - mai 2012 (cr. Photo C. Brochier, SMCG), atelier Gelamed - juillet 2012 (cr. PRLM), réunion zéro pesticide - décembre 2012 (cr. PRLM), JMZH scolaires à Fréjus – février 2012 (cr. Ville de Fréjus)

Présentation

du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

❖ Les Pôles-relais Zones Humides, le contexte national -



Pôle-relais
Zones Humides

Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés en 2001 dans le cadre du Plan national d'action en faveur des zones humides. Ce plan, mis en place en 1995 faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, notamment du fait d'incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite au PNAZH, le réseau des [Pôles-relais Zones Humides](#) initié en 2001, est destiné à susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et à relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Confortés par le [rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement \(IGE\)](#) publié courant 2007, les Pôles-relais sont depuis 2008 coordonnés par l'Onema qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le [Portail national zones humides](#).

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des thèmes zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; mangroves et zones humides d'Outre-mer (créé en 2012).

Les Pôles-relais participent au Groupe national pour les zones humides (sur le modèle du Grenelle de l'environnement). Le travail de ce groupe a donné naissance en février 2010 au [Plan national d'action en faveur des zones humides](#) 2010-2012, avec notamment des axes pour « améliorer la connaissance sur les zones humides » et « développer la communication, la formation et la sensibilisation en faveur des zones humides ».

Une nouvelle mission IGE est en cours fin 2012 afin de faire le bilan de ce plan et de formuler des propositions pour l'avenir.

❖ Des missions communes, pour une gestion durable des zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux [objectifs principaux](#) :

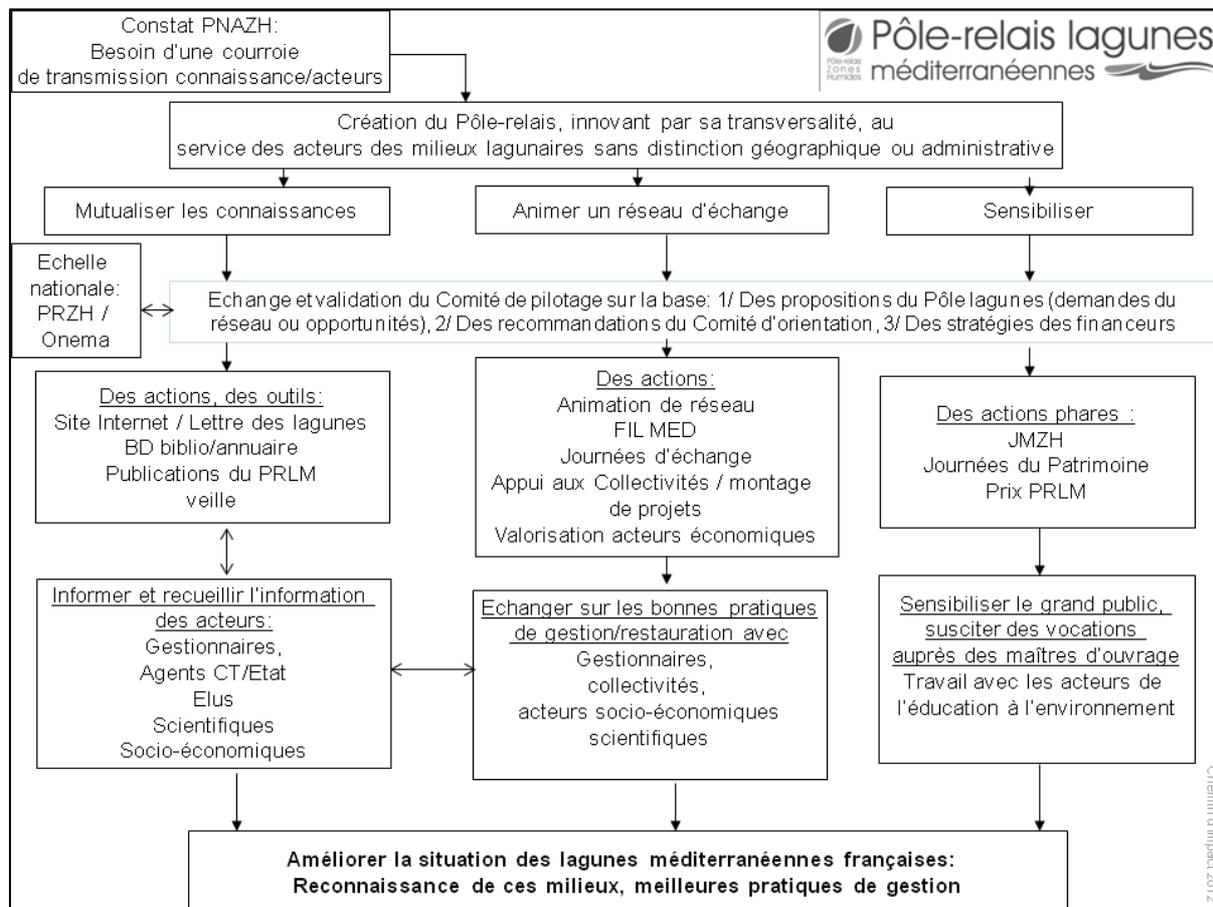
- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **constituer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) a pour **objectif final de participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises**. L'hypothèse formulée par le programme est que l'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation permettent d'améliorer effectivement les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux pour une amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

De ces objectifs ambitieux découlent plusieurs actions phares pour le Pôle lagunes :

- la diffusion de connaissances fiables sur les lagunes méditerranéennes via les outils suivants: animation du site Internet, diffusion d'une lettre d'information électronique 'Lettre des lagunes', veille documentaire et alimentation d'une Base de données bibliographique, mise à jour d'un annuaire des acteurs, réalisation de synthèses à destination d'acteurs spécifiques, etc.
- la coordination pour la mise en avant de la Journée mondiale des zones humides,
- la promotion de bonnes pratiques de gestion et de restauration par échanges d'expériences : des rencontres techniques, voyages d'études ou formations sont organisées.

La stratégie du Pôle lagunes a été schématisée suite à un travail de réflexion sur les voies d'impact des projets internes à la Tour du Valat en 2012:



❖ Le Pôle-relais lagunes, au plus près du terrain...

Depuis plus de 10 ans, le Pôle lagunes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Languedoc-Roussillon (LR), Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.). La Tour du Valat, chargée de la coordination du Pôle lagunes, s'est ainsi associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Le Pôle lagunes est de ce fait un programme innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

La force du Pôle lagunes est de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

❖ ...un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle lagunes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Depuis 2008, le fonctionnement du Pôle lagunes s'articule autour de deux organes de gouvernance :

- **un Comité de pilotage**, présidé par le DREAL PACA, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle lagunes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle lagunes et s'assure de leur bonne réalisation.
- **un Comité d'orientation**, organe d'échange et de réflexion entre décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, qui produit une fois tous les deux ans, des recommandations sur ses orientations. Ce Comité s'est réuni à l'automne 2012 ; ses recommandations validées par le COPIL sont reprises dans le prévisionnel 2013 présenté ci-après.

❖ Synthèse 2012 - prévisionnel 2013

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le Pôle lagunes en 2012 et la proposition de prévisionnel en 2013**. Le rapport est réalisé en prévision du COPIL de février 2013 et sera mis à jour suite aux échanges qui auront eu lieu. Il a été réalisé par l'équipe du Pôle lagunes, qui représente 3,7 équivalent-temps plein :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet, pour la coordination générale du Pôle lagunes et son animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Tour du Valat (à 80% d'un temps plein), qui partira en congé maternité pour 15 mois à compter de février 2013, remplacée par *Alain DINDELEUX*,
- *Nathalie CHOKIER*, chargée de gestion de l'information depuis février 2012, à la Tour du Valat (à 60%),
- *Nathalie BARRE*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en PACA à compter de 2012, à la Tour du Valat (à 100%)
- *Gwenaëlle BALDOVINI*, responsable de l'animation du Pôle lagunes en Corse à l'OEC, de retour de congé maternité en mars 2012 (remplacée par *Carole LUCIANI* jusqu'à cette date), (à 50%)
- *Sonia BERTRAND*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon au CEN L-R (à 80%) avec l'appui d'*Adrienne DAUDET* en 2013

Sans oublier nos stagiaires de l'année 2012: Aurélien ROUSSEL à la Tour du Valat (mars-juin 2012) pour l'appui aux missions de documentation/site Internet, Guillaume PAPUGA (mars-décembre 2012) au CEN L-R pour le projet relatif à l'état de conservation des lagunes côtières, d'abord stagiaire puis embauché en fin d'année sur une mission de courte durée.

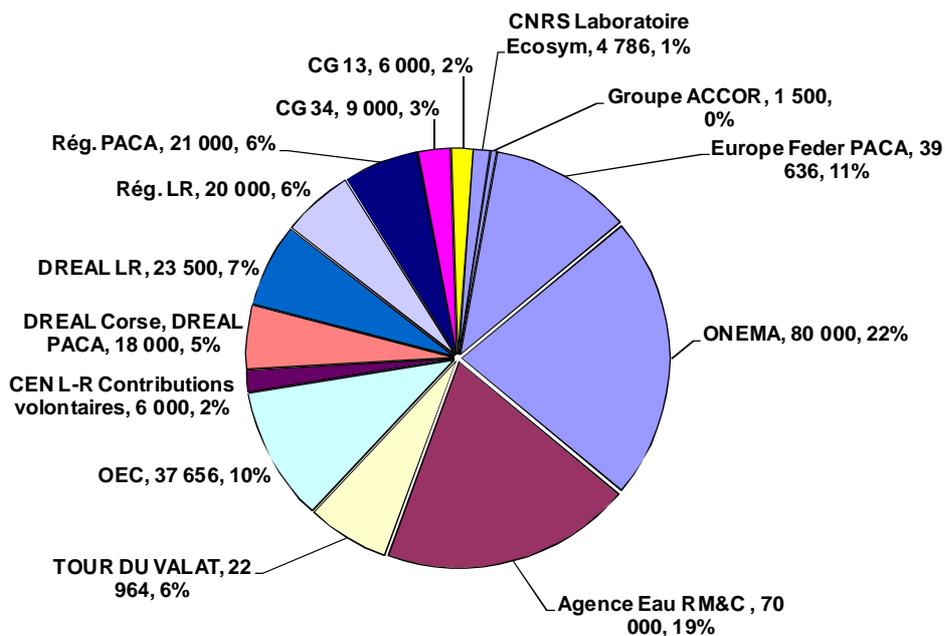
Toute l'équipe du Pôle lagunes les remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.

I. BILAN 2012 ET PREVISIONNEL 2013

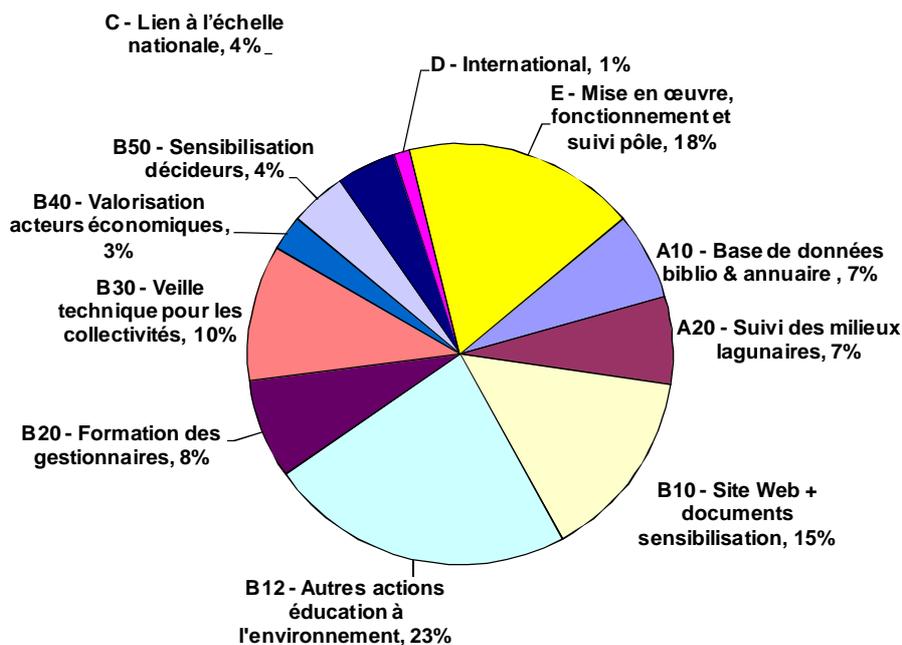
I.1 Sources de financement 2012 du Pôle lagunes

Le plan de financement du Pôle lagunes pour 2012 prévoyait un budget prévisionnel de **360 042 € (budget validé en COPIL, mars 2012)**, avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

Graphique 1 : Plan de financement prévisionnel pour 2012



Graphique 2 : Découpage prévisionnel des actions pour 2012



Ce budget prévisionnel 2012 inclut le développement du **projet Feder « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA »** entre 2012 et 2014, afin de consolider et augmenter les activités du Pôle lagunes dans cette région. Ce projet souhaité par le Comité de pilotage du Pôle lagunes, et validé en février 2012 par la DREAL PACA constitue ainsi un 'coup de projecteur' sur cette région, afin d'y améliorer l'animation pendant la durée de l'opération et initier une dynamique en terme de réseau d'échange et de mutualisation des connaissances et bonnes pratiques. Ce projet reprend ainsi l'ensemble des actions du Pôle lagunes en renforçant l'animation. A l'issue de l'opération, le Pôle lagunes compte profiter de cette dynamique créée pour prolonger ses activités dans cette région.

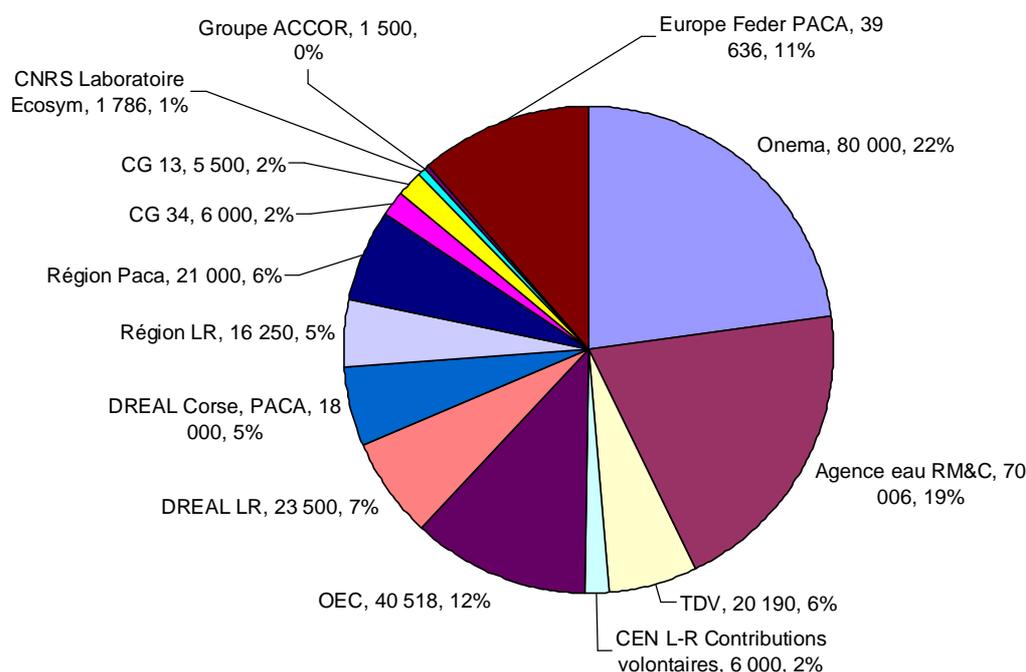
Par rapport à ces prévisions de plan de financement, les points à noter sont les suivants :

- CG 13 : sur les 6000 € espérés, 5500 € ont été attribués sur la partie fonctionnement.
- CG 34 : la demande relative aux Journées du patrimoine (3000 €) a été refusée. Aucune autre recherche de fonds supplémentaire n'a abouti.
- Région LR : la demande de subvention relative aux JMZH 2012 a été votée tardivement (novembre 2012) à hauteur de 16 250 € au lieu de 20 000 € demandés. La région LR n'a pas été sollicitée pour les JMZH 2013.
- CNRS/Laboratoire Ecosym : la subvention (4786 €) a été réduite au temps de travail réellement effectué considérant qu'un report de certaines actions a été demandé par la coordination du projet (laboratoire Ecosym) jusque mars 2013.
- Tour du Valat : l'autofinancement a été diminué d'environ 2800 € du fait de prestations non réalisées (notamment les frais liés au séminaire élus 2012).
- OEC : l'autofinancement a été augmenté de 2800 € du fait du dépassement des temps passés.
- Europe FEDER PACA : la subvention indiquée est ici reprise par rapport au prévisionnel. Elle sera adaptée en fonction des dépenses précisément supportées par le projet en PACA en 2012 (50% de ces dépenses), qui sont actuellement en cours de traitement par la comptabilité Tour du Valat pour les présenter aux services compétents, dans le format demandé. Il est probable que ce montant soit revu à la baisse au vu de la baisse de dépenses globales par rapport au prévisionnel.

Les autres demandes de subvention ont été accordées en totalité au Pôle lagunes.

La répartition du plan de financement réel 2012 est donc la suivante, pour un montant de 349 886 € :

Graphique 3 : Plan de financement réel pour 2012



I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

(Voir le calendrier en **Annexe 1** et le bilan financier détaillé en **Annexe 2**)

Comme indiqué ci-avant, le budget prévisionnel du Pôle lagunes sur l'année 2012 prévoyait un montant total des dépenses de **360 042 €**. Le montant réel des dépenses s'élève à **349 886 €** d'après le bilan réalisé en février 2013. Certains ajustements au sein du budget ont ainsi été réalisés :

- la répartition du temps de travail sur les actions du Pôle lagunes :

=> à la Tour du Valat, le temps initialement prévu était de 489 jours, soit 11 jours de plus que le temps réellement effectué : 478 jours (pour info 389 jours réalisés en 2011 et 273 jours en 2010). L'équipe a en effet passé un peu moins de jours que prévus sur le projet. Les frais liés aux salaires et frais fixes sont ainsi inférieurs de 1 938 € par rapport au prévisionnel.

=> au CEN L-R, le temps initialement prévu était de 163 jours, soit 15 jours de moins que le temps réellement effectué : 178 jours (pour info 187 jours réalisés en 2011 et 231 en 2010). Cet écart est lié à un dépassement des temps passés sur l'action B30 – veille technique pour les collectivités sur le projet Etat de conservation des lagunes côtières (embauche de G.Papuga dans la limite du budget alloué à l'action). Il faut noter également une augmentation des frais fixes de 70 à 75€/j. Les frais liés aux salaires mais surtout aux frais fixes sont ainsi supérieurs de 1 233 € par rapport au prévisionnel qui surestimait certains couts journaliers.

=> à l'OEC, le temps initialement prévu était de 92 jours, soit 9 jours de moins que le temps réellement effectué dans un contexte de remplacement de la chargée de mission. Les frais liés aux salaires et frais fixes sont ainsi supérieurs de 2 862 € par rapport au prévisionnel.

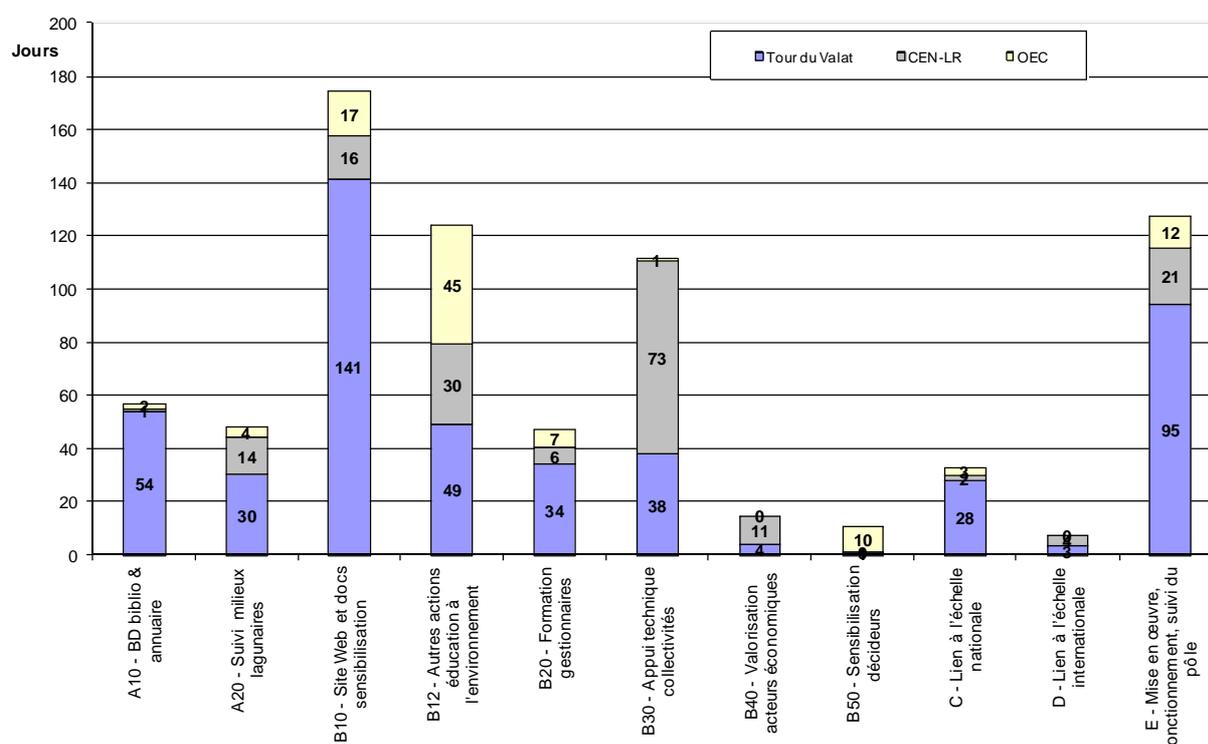
- certaines prestations n'ont pas été réalisées (cf. détails II): séminaire à l'attention des élus (B50 prestation traiteur 3 000€ / Tour du Valat et 1000€/ CEN L-R), réunion de restitution du projet Gelamed aux acteurs (A20 prestation traiteur 2 000€ / Tour du Valat reportée à 2013). D'autres frais ont été diminués en cours d'exercice au vu des subventions obtenues, comme les JMZH en Languedoc-Roussillon et les Journées du Patrimoine. Au global, les prestations et frais de mission sont inférieurs d'environ 12 300 € par rapport au prévisionnel.

- certains frais font l'objet d'un avenant au partenariat Tour du Valat / CEN L-R 2012 d'un montant total d'environ 1200 € : certains déplacements (niveau national) ont en effet été transférés par commodité de la TdV au CEN L-R à hauteur d'environ 650 €, d'autres frais sont liés aux JMZH en LR qui ont dépassé le budget finalement disponible du CEN L-R de 500 euros malgré la réduction des dépenses opérée en cours d'exercice au vu des baisses de subventions sur l'action.

Globalement le Pôle lagunes a passé 757 jours (contre 676 en 2011 et 696 en 2010) au lieu des 744 prévus initialement, soit une augmentation d'environ 2%.

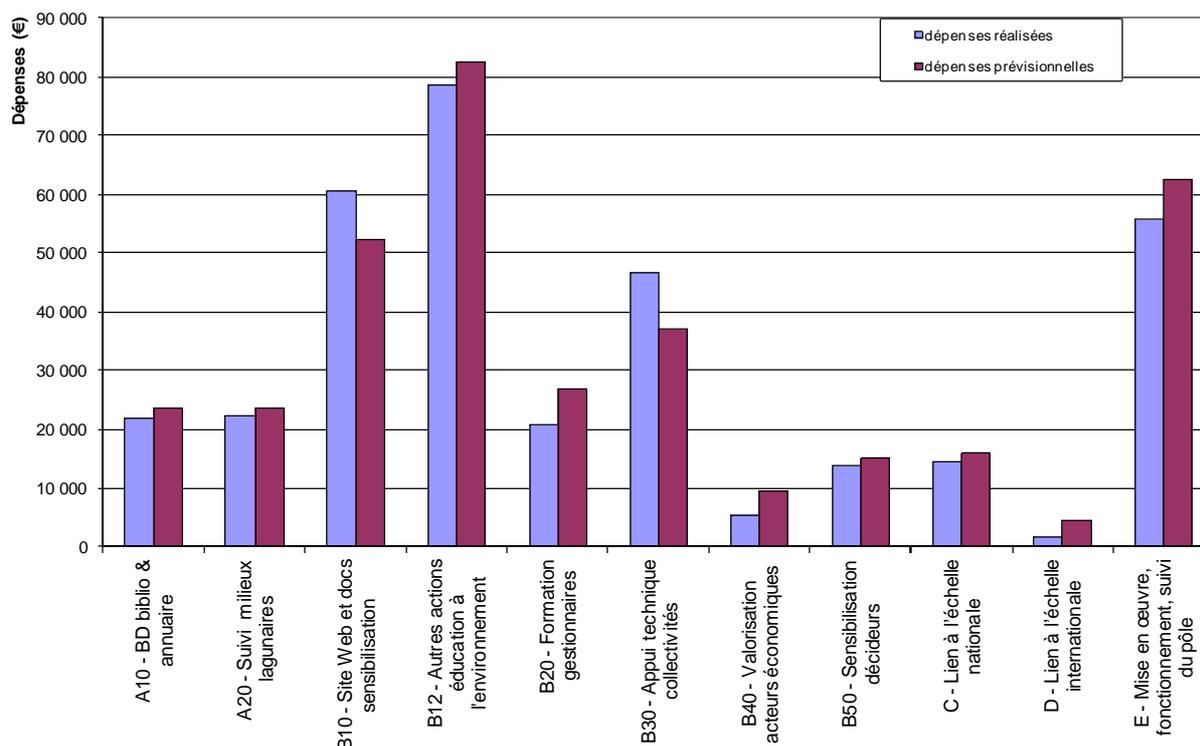
La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-après.

Graphique 4 : Temps de travail passé en 2012 par action et par structure



La comparaison des dépenses réelles avec celles prévues est illustrée dans le graphique suivant.

Graphique 5 : Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2012



Ce graphique permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice lors de la non réalisation ou la réalisation moindre de certaines actions, ou à l'inverse lors de dépenses supplémentaires.

- Action B10 – Site Internet : l'écart d'environ 8 500 € à noter entre le prévisionnel et le réalisé est lié à la refonte du site Internet qui a pris plus de temps qu'estimé pour la résolution des problèmes rencontrés avec le prestataire suite à sa mise en ligne. Cette action ayant été jugée prioritaire en 2012, le temps passé n'a pas pu être contenu davantage.

- Action B12 – Education à l'environnement : comme indiqué ci-avant, certaines prestations JMZH n'ont pas été réalisées en LR, faute de financement disponible. Le budget alloué à l'action est néanmoins sensiblement équivalent au prévisionnel du fait du nombre de jours passés sur cette action JMZH supérieur au prévisionnel sur les 3 régions (animation en Corse liée au remplacement maternité et réalisation d'un bilan interrégional papier sous forme de publication).

- Action B30 – veille technique : cette action a été renforcée pour alimenter le travail de dossier thématique sur le site Internet. Projet état de conservation des lagunes côtières: le suivi de l'équipe TdV a été légèrement supérieur au prévisionnel pour accompagner la démarche en PACA, et la coordination du projet par l'équipe CEN L-R a mobilisé davantage que prévu.
- Action B40 : l'équipe s'est moins investie que prévu sur cette action, notamment sur le volet écotourisme pour lequel le Pôle lagunes n'a pas eu le feu vert de l'Onema pour le travail à réaliser sur le Portail.
- Action B50 – Sensibilisation décideurs : l'appel à projet relatif au Prix Pôle-relais lagunes 2013 n'a pas été lancé fin 2012 comme prévu initialement, et la préparation du séminaire élus 2013 (nettoyage des plages) n'a pas mobilisé l'équipe de manière conséquente Ces actions sont reportées à 2013. Néanmoins, en Corse, une prestation 'atlas des ZH' a permis d'envisager le porter à connaissance auprès des élus.
- Action E – Fonctionnement : cette action qui a subi un dépassement important ces dernières années, a tenu ses objectifs avec 128 jours passés (118 en 2011, 131 en 2010) contre 137 budgétés. Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

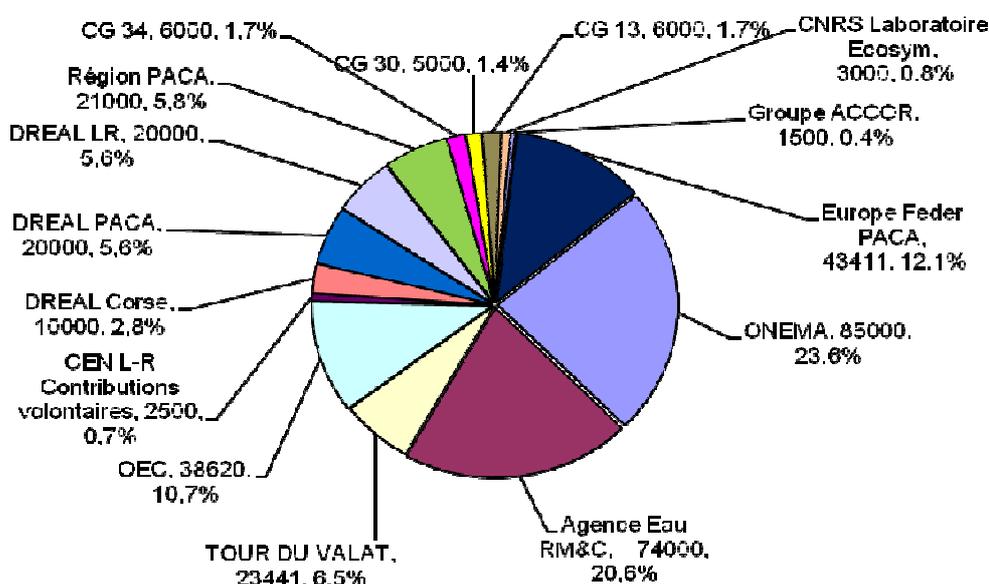
I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2013

Le budget prévisionnel du Pôle lagunes pour 2013 est de **359 472 €** (cf. Annexe 3),

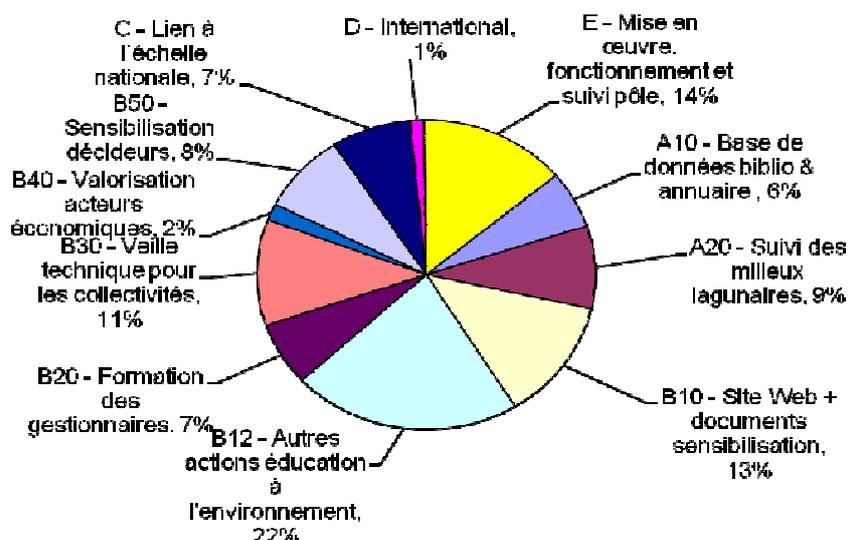
Ce budget prévisionnel 2013 inclut la poursuite du projet Feder PACA « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA » entre 2012 et 2014, cofinancé par l'Agence de l'eau RM&C, la DREAL PACA, la Région PACA. Ce budget a été complété suite au COPIL de février 2013, notamment pour y préciser les subventions des DREAL LR et PACA. La région LR ne financera pas le Pôle lagunes en 2013.

Le plan de financement et le découpage par actions sont les suivants :

Graphique 4 : Plan de financement prévisionnel pour 2013



Graphique 5 : Découpage prévisionnel des actions pour 2013



II. PRINCIPALES ACTIONS EN 2012 ET PERSPECTIVES 2013

II.1. Base de données bibliographiques et annuaire des compétences (A10)

Accessibles depuis le site Internet du Pôle lagunes, la base de données bibliographiques et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » du Pôle lagunes depuis 2003. La base de données bibliographiques a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparses et difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a quant à lui pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître les acteurs et structures en lagunes. Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais Zones Humides.

▪ Administration de la base de données bibliographiques

▪ ACTIVITES 2012 :

Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information, les fonctionnalités de la base de données Alexandria, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du Pôle lagunes un point fort de son action.

❖ **Une base de données bibliographiques plus fonctionnelle, en cours de valorisation**



Elle est en ligne depuis le site du Pôle lagunes ou directement : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/>

La nouvelle version du logiciel Alexandria installée en 2010 a permis le déploiement de nouvelles fonctionnalités dès 2011. Plus conviviale, la BD permet aussi une réponse plus ciblée aux besoins des utilisateurs. Aujourd'hui, 15 dossiers thématiques sont en lien avec le site Internet, la diffusion sélective de l'information permet un envoi ciblé des nouvelles publications à 38 abonnés.

A ce jour, la BD compte **5 500 notices** dont une majeure partie sous format pdf téléchargeable. Plus de 400 documents ont été ajoutés en 2012, issus de la veille informative et des nombreux contacts avec les acteurs des lagunes pour valoriser leur 'littérature grise' : rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, thèses, etc.

Un document de communication sur cet outil est en cours de finalisation, présentant ses avantages, ses services proposés et sera diffusé dans le réseau. Cette valorisation devrait donner de l'ampleur à une consultation jugée trop restreinte au regard de ses potentialités (environ 700 visiteurs en 2011, pas de chiffres précis en 2012 du fait de la refonte du site Internet).

Cette nouvelle version d'Alexandrie a néanmoins son revers : certains défauts d'affichage ou d'utilisation restent non résolus, malgré les relances au prestataire GB concept. Un planning de résolution des problèmes est toujours en cours avec ce prestataire.

En parallèle, une valorisation de la BD à l'échelle nationale se poursuit avec la récupération de près de 300 notices en 2012 selon les critères requis, portant ainsi à 800 le nombre de notices prêtes à être dirigées vers le Portail national « les documents techniques sur l'eau » (<http://www.documentation.eaufrance.fr/>), auquel contribuent aujourd'hui des organismes comme l'Onema, les Agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et à terme l'ensemble des Pôles-relais Zones Humides. Les documents de notre BD qui ont été retenus sont prioritairement les suivants : études, rapports de stages, actes ou communication de colloques, rapports d'expertise et plans de gestion non réalisés par un des partenaires du portail, incluant un pdf, et une localisation géographique.

Enfin, l'équipe du Pôle lagunes s'est mise à disposition des partenaires pour les demandes spécifiques qui nous ont été formulées.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

En 2013, il conviendra de poursuivre les activités ci-dessus, avec l'aide d'un stagiaire pour une durée de 3 mois. L'indexation de nouvelles références bibliographiques sera recherchée auprès de partenaires tels que : Conservatoire du Littoral, délégation interrégionale de l'Onema, DREAL LR, Corse et PACA, laboratoire Ecosym, Cépralmar, Tour du Valat, etc. Les documents qui seront privilégiés sont les suivants : études, rapports de stages, actes ou communication de colloques, rapports d'expertise et plans de gestion. Cette indexation sera accompagnée d'une fiche synthétique par document nouveau et favorisera la mise en ligne d'un pdf téléchargeable. La DSI sera alimentée par ces nouvelles indexations et une communication sera réalisée sur les nouvelles fonctionnalités de la base pour les utilisateurs. La résolution des problèmes rencontrés sera poursuivie. Un travail sur l'amélioration de la page d'accueil sera entamé, par la mise en lumière de zooms, d'interviews, de nouveaux dossiers thématiques, d'un document explicatif pour guider l'utilisateur dans sa recherche.

De même, la valorisation de cette BD à l'échelle nationale via le portail national « les documents techniques sur l'eau » sera poursuivie, avec à nouveau la sélection de 250 notices moissonnées par ce portail. Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2013.

▪ **Administration de l'annuaire de compétences**

▪ **ACTIVITES 2012 :**

L'annuaire des acteurs et des compétences rassemble aujourd'hui **750 acteurs et 350 structures** concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.), régulièrement mis à jour au fil des évolutions (une trentaine de fiches mises à jour en 2012).

Les fiches interventions (environ une centaine) ne sont aujourd'hui plus mises à jour, du fait du caractère trop chronophage de cette action pour une consultation limitée. Néanmoins, en 2012, le Pôle lagunes a poursuivi son travail en lien avec les autres Pôles-relais et l'Onema sur la réalisation de fiches retour d'expérience (cf. détail action B10) qui sont valorisées au niveau national via le Portail national zones humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>).

En terme de consultation en ligne de l'annuaire, depuis janvier 2012, la page de l'annuaire a été consultée 452 fois, ce qui est inférieur à l'an dernier, mais l'outil de suivi a changé avec la refonte du site Internet.

▪ PREVISIONNEL 2013 :

L'annuaire continuera d'être mis à jour et enrichi de nouveaux acteurs au fil du temps. De plus, le référentiel acteurs sera actualisé et enrichi en lien avec les autres Pôles-relais ZH.

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires (A20)

▪ Guide juridique sur les zones humides :

▪ ACTIVITES 2012 / 2013:



En 2012, le guide « **Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse** »¹ édité sous format cd-rom en 2011 en 2500 ex a été diffusé au grès des colloques/événements/rencontres régionales ou nationales organisées ou auxquelles le Pôle lagunes a participé. Le nombre d'exemplaires restants est d'environ 300.

Cette action est considérée comme finalisée. La diffusion de ce cd rom sera néanmoins poursuivie autant que possible dans le cadre de réunions, séminaires, colloques régionaux ou nationaux.

▪ Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED):

*En 2005, le Pôle lagunes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, a répondu à la demande croissante de gestionnaires de voir émerger un réseau à l'échelle de la façade méditerranéenne. Ainsi, l'actuel **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED anciennement RIGL)** coordonné par le Pôle lagunes rassemble depuis 2006 les gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA pour le suivi physico-chimique de leurs lagunes. La région Corse ne participe pas au suivi physico-chimique à ce jour, la majorité des lagunes n'ayant pas encore de gestionnaire bien défini ou ayant un statut privé. Le réseau a pour objectif général d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes.*

▪ ACTIVITES 2012 :

Le Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes réunit les gestionnaires de LR et PACA plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes, avec l'aide d'un référent technique.



¹ Citation complète : O. CIZEL - Groupe d'histoire des zones humides (2010), Protection et gestion des espaces humides et aquatiques, Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse, Agence de l'eau RM&C, Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 568 p.

Toutes les données sont consignées depuis 2011 dans une base de données en ligne (pour l'instant à accès réservé), de plus en plus sollicitée pour les divers travaux de recherche sur ces milieux. Ce réseau plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi, rencontre aujourd'hui des difficultés de financement.

En 2012, l'animation du réseau s'est poursuivie. Le réseau bénéficie d'une page consacrée sur le nouveau site Internet qui permet de valoriser les résultats du réseau sur l'année 2011 pour les paramètres suivis par chaque structure. A ce jour, **20 gestionnaires** de milieux sont membres du réseau et fournissent leurs données pour qu'elles soient valorisées.

La convention avec les membres du réseau a été mise à jour pour y intégrer une mention sur la valorisation en ligne des résultats du suivi sur le site du Pôle lagunes et dans la base de données du FILMED (7 structures ont mis à jour leur convention, d'autres sont en cours de signature).

Le Pôle lagunes a organisé **plusieurs temps d'échange** entre gestionnaires du FILMED en LR et PACA :

- **1 réunion interrégionale du FILMED organisée le 28 mars 2012 à la Tour du Valat** qui a permis de faire une restitution des données 2011 du suivi physico-chimique et une visite de site sur la Réserve nationale de Camargue;

- **2 réunions régionales du FILMED organisées le 26 novembre 2012 pour PACA (site du Sibojai) et le 17 décembre 2012 pour LR (site du PNR de la Narbonnaise)** pour faire le point sur l'avancement des suivis, leur valorisation dans la base de données partagée et restituer un travail en cours sur l'indicateur macrophytes dans les lagunes méditerranéennes mésohalines et oligohalines.



Réunions du FILMED 2012 (site du Bolmon et du Jai, du PNR de la Narbonnaise)

L'étalonnage et l'inter-calibrage des appareils ont été effectués lors de ces réunions en présence du référent technique Alain Dindeleux, ainsi qu'une visite de site. Ces réunions ont également été l'occasion de discuter avec les gestionnaires des projets en cours au Pôle lagunes (évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières, projets de formations, de groupes thématiques, recommandations du Comité d'orientation 2012, etc.), alimentant ainsi une partie du programme d'actions du Pôle lagunes.

L'investissement du Pôle lagunes sur l'animation de réunions a néanmoins été réduit à hauteur des financements également réduits en 2012 par rapport aux années précédentes. Pour la même raison, un seul référent technique est dorénavant chargé du soutien aux gestionnaires du réseau au niveau interrégional.

- le transfert des données 2012 au RSL en LR pour intégration dans leur bilan annuel
- la présentation des activités et produits du réseau au prochain forum des gestionnaires 2013 (proposition retenue).

Par ailleurs, une recherche de financements complémentaires sera développée, avec notamment des mécènes privés tels que la Lyonnaise des eaux. Ceci permettrait de finaliser la BD avec l'ensemble des fonctionnalités requises, de travailler sur le volet communication (logo, plaquette), d'augmenter le nombre de temps d'échange du réseau pour revenir à 3 à 4 réunions annuelles proposées.

▪ **Concertation avec d'autres réseaux de suivi :**

Le Pôle lagunes participe depuis 2005 au Réseau de Suivi Lagunaire, à la réalisation du séminaire annuel du RSL sur des thèmes d'actualité, porté par la Région LR. Depuis 2007, certaines données du FILMED (salinité, température, saturation en oxygène) des gestionnaires du FILMED en LR et PACA sont intégrées au suivi du RSL, selon un format particulier. C'est donc une reconnaissance valorisante pour le FILMED.

▪ **ACTIVITES 2012 :**

- Intégration des données 2011 du FILMED au rapport du RSL ; réunion de calage avec l'Ifremer pour l'intégration des données
- Participation aux Comités d'orientation du RSL le 14 juin 2012 et aux restitutions RSL locales (Palavasiens)
- Rencontre de M. Hébert du Cépralmar pour réponse au questionnaire de bilan de 10 ans du programme RSL
- Participation à l'AG du RRGMA le 31 janvier 2012 sur les EPAGE et les EPTB

- **PREVISIONNEL 2013 :**

- Concernant le Réseau de Suivi Lagunaire, la participation au comité d'orientation et aux groupes de travail des cahiers techniques et au séminaire annuel se poursuivra. La diffusion des informations de ce réseau se poursuivra au travers de la Lettre des lagunes et l'intégration des données 2012 du FILMED au rapport RSL 2012 sera réalisée début 2013, en prenant soin de bien présenter le FILMED dans le rapport détaillé.
- Le Pôle lagunes poursuivra le développement de liens et d'échanges avec d'autres réseaux, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, RENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

▪ **Lien avec le monde de la recherche :**

▪ **ACTIVITES 2012 :**

- Projet Gélamed « Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » 2010-2012: le Pôle lagunes participe à ce projet en partenariat avec les 6 laboratoires associés, dont le laboratoire Ecosym (ex Ecolag) de l'université de Montpellier 2 et le Centre Océanologique de Marseille. Le Pôle lagunes y assure le lien entre les laboratoires et les gestionnaires et autres acteurs des lagunes méditerranéennes (communauté scientifique, socio-professionnels, grand public, décideurs, etc.) et la communication et la valorisation du projet et des savoirs produits dans le cadre de cette étude. En l'absence partielle de la coordinatrice du projet (en congé maternité), la participation du Pôle lagunes a été réduite en 2012 et consacrée uniquement à la communication au réseau sous forme d'un compte rendu et brève dans la Lettre des lagunes de mai 2012 de la réunion de restitution à mi-parcours pour les gestionnaires du FIL MED organisée le 15 décembre 2011 sur la lagune de Thau, ainsi que sa participation à la journée de restitution des résultats du projet organisé à l'université de Montpellier II avec l'ensemble des laboratoires partenaires du projet le 5 juillet 2012. Le rapport d'activité 2011 a également été rédigé. Le projet bénéficie d'une prolongation à 2013.
- Plateforme Recherche/gestion : la plateforme n'a pu être avancée cette année qu'au travers d'un questionnaire transmis aux gestionnaires sur leurs souhaits de thématiques à aborder et le format à adopter.
- Participation au bilan des travaux de recherche effectués sur les zones humides (2001 à 2012) orchestré par la MNHN (Service du Patrimoine Naturel), (cf. action C)

- **PREVISIONNEL 2013 :**

- Projet Gélamed 2010-2013: l'année 2013 sera consacrée à la restitution du projet par la diffusion d'un poster sur les gélatineux auprès des pêcheurs professionnels et l'organisation d'une réunion de restitution interrégionale pour les acteurs des milieux lagunaires.
- Plateforme Recherche/gestion : Une première réunion d'échange sera organisée dans le cadre de la réunion de restitution du projet Gélamed ci-dessus et aura pour objectif d'apporter les premiers éléments fondateurs de cette plateforme proposée par notre Comité d'orientation en 2010 et à nouveau sollicitée en 2012. Le questionnaire sera plus largement diffusé et les réponses analysées. Cette action sera privilégiée en 2013 avec notamment un travail de présélection des laboratoires/chercheurs/gestionnaires, recensement des menaces et connaissances disponibles, un point sur les financements / appels à projets disponibles pour des programmes de recherche en lien avec les gestionnaires (exemple : Programme REPERE, Liteau, GICC, Eaux & Territoires).

II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org, créé en 2004 s'accompagne depuis avril 2005 de la diffusion d'une Lettre électronique, la 'Lettre des lagunes', pour mieux diffuser l'information aux acteurs des trois régions, à la fois sur le travail du Pôle lagunes et l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil permet au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de « Mise à disposition de l'information » et de valoriser ses bases de données.

▪ Alimentation et refonte du site Internet www.pole-lagunes.org

▪ ACTIVITES 2012 :

Principal outil de communication et vitrine des activités en lagunes, le site Internet créé en 2004 nécessitait un sérieux 'changement de décors'. **Le nouveau site Internet a été mis en ligne le 2 février 2012**, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Cette refonte a été réfléchiée en 2011, en concertation avec les autres Pôles-relais Zones Humides. Le site présente ainsi une nouvelle charte graphique qui reflète à la fois son identité propre 'lagunes' et une identité commune avec les Pôles-relais Zones Humides pour une meilleure lisibilité au niveau national.



Page d'accueil du nouveau site Internet >>

Une nouvelle rubrique 'thématiques' a été développée et s'est enrichie de 2 dossiers en 2012 portant sur les activités économiques et traditionnelles en lagunes (activités touristiques et halieutiques). Un dossier sur les suivis scientifiques et techniques est en préparation avec l'aide d'étudiants de l'Université Montpellier 2 (master BGAE).

En plus d'une réorganisation complète des contenus, de nouvelles fonctionnalités sont venues optimiser la diffusion de l'information (flux RSS, facebook et twitter, moteur de recherche, agenda, etc.) et sa capitalisation (liens automatiquement créés entre brèves récentes et archivées portant sur le même sujet).

Le Pôle lagunes a également profité de ce travail de graphisme pour mettre à jour son logo.

❖ **Statistiques sur la fréquentation du site internet**

Un outil précis (google analytics) de suivi de la fréquentation du site permet d'adapter l'information qui y est diffusée. Aujourd'hui, le site Internet abrite plus de 400 pages et a reçu 28 000 visites (soit 80 000 pages vues) depuis sa mise en ligne en février 2012, soit entre 2500 et 3000 visites par mois, 4 minutes par visite. L'outil de suivi étant différent du précédent outil, il est assez difficile de comparer les statistiques avec l'année précédente (89 000 visites en 2011 et 272 000 pages visitées) car ce précédent outil prenait en compte du trafic qui n'apparaît plus avec le nouvel outil 2012.

▪ PREVISIONNEL 2013 :

Le Pôle lagunes poursuivra l'alimentation de son nouveau site Internet. Les rubriques continueront à être réactualisées en permanence avec les actualités et des flux RSS thématiques seront mis en place. La nouvelle rubrique 'Thématiques' continuera d'être étoffée, notamment avec l'aide d'un stagiaire à prévoir pour 2 mois sur le site Internet, qui sera également chargé de mettre à jour les fiches relatives aux lagunes en lien avec les gestionnaires concernés. Une nouvelle rubrique 'réseaux d'acteurs' verra le jour.

Une réflexion sur l'amélioration du référencement sur la toile (Réseaux sociaux, sites web ...) sera entamée, ainsi qu'une analyse de la satisfaction des utilisateurs du site (google analytics), de la connaissance du site par de nouveaux partenaires (mise en place de nouveaux liens vers les sites des partenaires). De plus, le Pôle lagunes réfléchira à diffuser des synthèses thématiques en lien avec l'actualité pour développer des publications de 'buzz'.

▪ La « Lettre des lagunes »

▪ ACTIVITES 2012 :



Le nouveau site Internet s'est accompagné d'un nouveau gabarit de newsletter 'Lettre des lagunes', plus convivial, harmonisé avec le graphisme du site. Il a désormais l'avantage d'être complètement géré par l'équipe du Pôle, sa conception mensuelle est moins chronophage et donc moins coûteuse.

Une mise à jour continue des listings de diffusion est réalisée pour optimiser la diffusion de la Lettre à tous les acteurs des lagunes. La diffusion de la lettre a ainsi été augmentée de 1000 abonnés en un an.

La lettre est aujourd'hui envoyée **neuf fois par an à environ 1900 acteurs** des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs, montrant ainsi une appropriation grandissante de l'outil. Les informations diffusées dans la Lettre des lagunes sont régulièrement relayées par d'autres réseaux comme Rivages de France, la Snpn, le RENP LR, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

Une Lettre des lagunes hors série est parue mi décembre 2012 sur les actions innovantes en lagunes.

D'autres gabarits de Lettre sont également en cours de réflexion pour les Lettres hors-série ou les envois spécifiques (invitations à des réunions du Pôle lagunes, diffusion d'une publication spécifique, etc.).

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

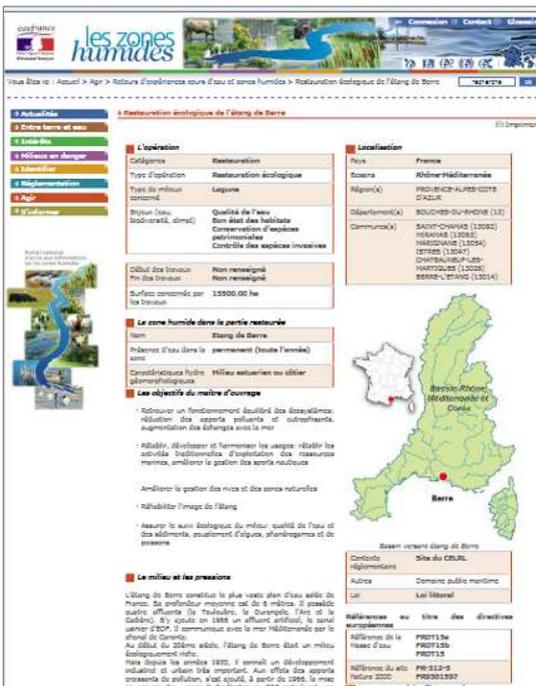
Cette nouvelle version de la Lettre des lagunes sera diffusée à 8 reprises dans l'année. Une lettre Hors-série sera également réalisée, le thème a été validé lors du dernier COPIL : les « Porter à connaissance » sur les Zones Humides.

La mise à jour des listings de la Lettre sera poursuivie pour augmenter le nombre de destinataires et diversifier les cibles (réseaux associatifs, autres réseaux à voir avec étude réseaux d'acteurs). Les contributions volontaires des membres du réseau d'acteurs seront recherchées.

Les nouveaux gabarits d'envoi permettront d'améliorer encore la communication des événements du Pôle lagunes auprès du réseau d'acteurs des lagunes et de diffuser des 'buzzs' d'actualité sur les lagunes.

▪ **Rédaction de fiches retour d'expérience :**

▪ **ACTIVITES 2012 :**



En lien avec l'Onema, les autres Pôles-relais ZH, et l'Agence de l'eau RM&C, le Pôle lagunes coordonne la réalisation de **fiches retour d'expérience concernant la restauration et la gestion des ZH littorales**, afin de sélectionner des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...) et proposer une valorisation des opérations réalisées sous un format harmonisé au préalable entre les Pôles-relais ZH.

En 2012, 2 fiches retour d'expérience sont en préparation sur la région Corse (étang de Biguglia à venir en mars 2013 et étang Del Sale à lancer) et une sur la région LR (gestion intégrée sur le bassin de Thau). Elles seront postées sur le Portail national zones humides.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

L'ensemble des fiches retour d'expérience réalisées à ce jour seront améliorées d'un point de vue graphique en lien avec l'Onema pour une diffusion sous format pdf, puis diffusées largement.

Trois nouvelles fiches retours d'expériences seront rédigées, en accord avec les partenaires (Onema, Agence de l'eau RM&C, gestionnaires) sur les lagunes méditerranéennes et mises en ligne sur le Portail.

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

▪ Journées mondiales des zones humides 2012 (janvier-mars 2012) :

Cet évènement célébré mondialement le 2 février est une action phare du Pôle lagunes depuis 2004. Il permet de communiquer largement sur les ZH et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions, etc.

▪ ACTIVITES 2012 :

En 2012, les Journées mondiales des zones humides avaient pour thème « Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique ».

❖ **De nombreuses animations grand public et scolaires malgré une météo capricieuse !**



Pour la 8^{ème} année, le Pôle lagunes a coordonné le programme des JMZH en Méditerranée autour du 2 février 2012 avec le lancement de l'appel à projets des animations grand public en novembre 2011 en LR et PACA et un appel à projet 'scolaires' en LR. En Corse, les informations concernant les animations de la région ont été centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion.

Près de 100 animations (expositions photos, sorties pédagogiques et grand public sur site, conférences, ateliers pédagogiques, portes ouvertes, etc.) ont été organisées autour des lagunes, soit 1/5 du nombre d'animations nationales ! Parmi elles, 22 animations ont concerné les scolaires en LR et 3 en Corse. L'édition 2012 a été marquée par une météo fort capricieuse, des températures extrêmes et des vents violents. 27 animations ont finalement dû être annulées.

<<affiche et programme réalisés par le Pôle lagunes, adaptés des documents Ramsar 2012.

Ces animations ont rassemblé **plus de 3400 personnes** sur les façades littorales des régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse, dont 450 scolaires en LR représentant 30 classes du CP au Bac Pro. C'est presque moitié moins que l'édition 2011 qui avait bénéficié de ciels plus cléments (mais davantage que 2010 avec 2400 participants) !

❖ **La campagne de communication**

La campagne de communication réalisée par le Pôle lagunes a à nouveau été importante en Méditerranée, avec un communiqué et un dossier de presse largement diffusés aux médias régionaux de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse et au niveau national. Le programme complet des JMZH en Méditerranée (36 p) a été diffusé à plus de 7000 exemplaires et l'affiche personnalisée en 850 exemplaires.



Plusieurs dizaines d'articles/émissions ont annoncé l'agenda des journées ou ont fait la promotion des sorties réalisées en région : lettres et sites Internet partenaires, presse écrite, magazines de collectivités, lettres d'informations, émissions de radio et TV locales.

L'ensemble des animations ont été relayées au niveau national sur le Portail national des zones humides afin de coordonner cet évènement et de faciliter l'accès aux animations, en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique.

❖ **Le groupe ACCOR : quels chantiers !**

C'est devenu une tradition depuis plusieurs années : le Pôle lagunes est partenaire du Groupe ACCOR pour célébrer ces journées dans le cadre de chantiers de bénévoles organisés pour leurs collaborateurs.



Deux chantiers ont ainsi été organisés, les 3 et 10 mars 2012 en LR et en PACA.

Côté Languedoc-Roussillon, un chantier d'arrachage d'une espèce envahissante, la Griffes de sorcières, a été organisé sur le lido de l'étang de Pissevaches avec le Syndicat mixte de la Basse vallée de l'Aude et le CEN L-R. Côté PACA, des ganivelles ont été posées sur l'étang du Fangassier avec le Parc naturel régional de Camargue et la Tour du Valat pour préserver

les flamants roses du dérangement pendant leur reproduction (cf. photo). Une cinquantaine de collaborateurs du groupe ACCOR sont ainsi venus en renfort, le temps d'une matinée sur ces 2 sites, pour joindre l'utile à l'agréable...

❖ **Un bilan papier diffusé largement en Méditerranée et plus !**

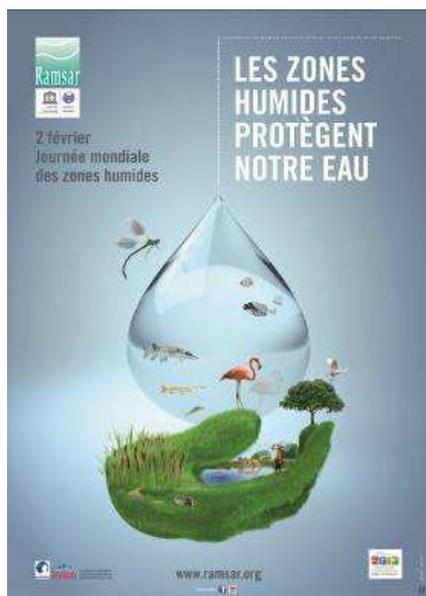
Cette édition 2012 a marqué l'arrivée d'un [bilan papier des JMZH en Méditerranée](#) (**Annexe 4**) plus 'communicant', en harmonie avec le bilan national. Un exemplaire a été diffusé par courrier à chaque structure participante, aux financeurs, aux Pôles-relais Zones Humides, et par voie numérique à l'ensemble des acteurs des lagunes, sur le Portail national Zones Humides et sur le site de la convention Ramsar.



Un bilan national a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH.

Par ailleurs, à l'automne 2012, le Pôle lagunes a travaillé sur l'édition 2013 des JMZH (voir ci-après).

▪ PREVISIONNEL 2013 :



En 2013, l'ensemble des actions ci-dessus sont prévues sur le thème « Les zones humides protègent notre eau », à savoir :

- Pour les animations grand public : un appel à projets en LR et PACA, une coordination de l'évènement en Corse. Un relais des animations au niveau national via le Portail National ZH est en cours, ainsi qu'une communication un peu plus en amont avec l'annonce de l'évènement dès novembre 2012 grâce à un flyer réalisé par le Pôle lagunes pour le niveau national, incluant un flashcode pour indiquer le lien vers le Portail. Une campagne de communication interrégionale est prévue à l'échelle des 3 régions.
- Pour les animations à destination des scolaires : un appel à projets spécifique en PACA avec le partenariat du Graine PACA. A noter que faute de financement en LR, l'appel à projets scolaires en partenariat avec le Graine LR n'a pas été lancé.
- Un chantier en PACA pour les collaborateurs du groupe ACCOR de Méditerranée
- Un bilan global interrégional papier et la participation au bilan national

En 2013 aura également lieu la préparation de l'édition 2014 avec notamment un évènement régional à organiser par le Pôle lagunes conformément aux souhaits du Comité d'orientation 2012. Cette manifestation pourrait être l'occasion d'enquêter sur les participants au moyen de questionnaires/interviews, afin d'en tirer des indicateurs plus qualitatifs d'appréciation de ces journées. L'équipe s'organisera en 2013 avec son réseau de manière à sortir le programme de ces manifestations au plus tôt en 2014, et communiquera également au plus tôt avec les journaux papier des départements et régions.

▪ Journées européennes du patrimoine (projet archéologie et lagunes) :

▪ ACTIVITES 2012 :



Pour favoriser l'attrait de nouveaux publics dans une période de l'année plus propice aux excursions de terrain, le Pôle lagunes a coordonné de nouveau les Journées européennes du patrimoine sur le thème des « trésors cachés des étangs français de Méditerranée. Pour cette 4^{ème} édition le week-end des 15 & 16 septembre 2012, une **trentaine de structures** ont organisé près de **100 animations gratuites** et ouvertes au public dans les trois régions méditerranéennes, une progression spectaculaire par rapport à l'appel à projets 2011 (60 animations).

Sur l'ensemble du pourtour méditerranéen français, des manifestations ont été organisées pour petits et grands : visites guidées, balades naturalistes, divers ateliers pédagogiques, conférences pour découvrir les sites lagunaires français de Méditerranée sous l'angle de leurs trésors cachés.

La fréquentation a été au rendez vous avec **près de 7000 participants comptabilisés** (5600 en 2011), ce qui représente le double de la fréquentation comptabilisée pour les JMZH !

La campagne de communication réalisée par le Pôle lagunes a concerné à nouveau la réalisation et diffusion de **200 affiches et 3000 programmes** de manifestation (24p) pour présenter le programme des animations 2012 en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. D'autres supports de communication ont été produits par les structures partenaires, notamment à partir des affiches créées par le Pôle lagunes, pour garantir une meilleure diffusion de l'information auprès du public local. Un communiqué de presse a également été largement diffusé aux médias régionaux de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse et nationaux. A remarquer cette année: le programme complet (8 pages spéciales) a été publié en première page d'un supplément du quotidien Corse-Matin et les manifestations ont été relayées par les DRAC régionales sur leur programme régional en ligne et sur le site national des journées du patrimoine :

<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/fr/search/node/lagunes>

Au total, une **trentaine d'articles/émissions médias** ont été comptabilisés.

A l'issue de cette édition, un [bilan interrégional](#) (**Annexe 5**) a été réalisé et diffusé.



Animations en Corse sur la Réserve de Biguglia et au musée du Fortin pour les Journées du patrimoine 2012

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

La forte fréquentation de ces animations liant la culture à l'environnement en 2012 a confirmé qu'elles permettent de sensibiliser un nouveau public. Par ailleurs, cette action apparaît à la fois en phase avec les recommandations du Comité d'Orientation du Pôle lagunes et les objectifs de la nouvelle stratégie ZH. Ainsi, le Pôle lagunes prévoit de poursuivre cette action en 2013 avec pour objectif de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen depuis l'époque protohistorique jusqu'à nos jours et les usages associés à ces lagunes qui ont évolué au fil du temps.

Ainsi, un nouvel appel à projet interrégional sera lancé sur les 3 régions en prévision des Journées européennes du patrimoine en septembre 2013.

Finalisation de l'outil pédagogique « zones humides » en Corse et fascicule sur les lagunes:



Un outil pédagogique sur les zones humides de Corse a été développé et testé en 2011 par les élèves des classes de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) et en collège. Le fascicule sur les lagunes associé à cet outil a été validé. Ces actions sont poursuivies en 2012 et l'outil sera reproduit pour une diffusion en Corse, et mis à disposition si d'autres acteurs désirent s'en inspirer ou le reproduire.

Ces actions seront poursuivies en 2013 et l'outil pédagogique reproduit pour une diffusion sur le territoire de Corse.

Autres actions diverses :

- **Fréquence Grenouille** : le Pôle lagunes en Corse a participé à la manifestation « fréquence grenouille » qui, comme chaque année est organisée par la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia (CG2B) et l'Association des amis du PNRC, en partenariat avec le CAUE 2B et l'OEC. Cet évènement a, cette année encore, recueilli un franc succès auprès du grand public de l'agglomération bastiaise.
-
- Participation à la réunion du **Réseau EEDD Mer & Littoral** animé par le Graine LR notamment pour le volet CPER littoral et au Comité de pilotage du Réseau le 1^{er} mars 2013.
- **Partenariat avec l'enseignement supérieur** : intervention pour l'ENSAT le 11 octobre 2012, en BTS GPN Cours Diderot le 24 janvier 2012, en Master Eau et Environnement à l'Université de Corse et organisation d'un module lagunes pour la licence pro Aquadura de Montpellier 2 avec une intervention globale sur les lagunes par le Pôle lagunes et l'intervention de 2 gestionnaires en salle et 2 gestionnaires sur le terrain.
- Travail **master BGAE / Université Montpellier 2** : travail en cours sur les 3 régions avec un groupe de 4 étudiants sur le dossier thématique « suivis et protocoles », jusque février 13 (1jr/sem).

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2013.

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une des actions prioritaires à mettre en place par le Pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.

▪ Réunions interrégionales des gestionnaires

▪ ACTIVITES 2012 :

Les actions réalisées dans ce cadre ont été les suivantes :

❖ « **Reconnaissance des macrophytes de milieux aquatiques lagunaires et périlagunaires** »

Cette formation réalisée le 25 mai 2012 en collaboration avec l'ONCFS à la demande des gestionnaires du réseau a réuni 16 personnes représentant 14 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA. L'évaluation réalisée suite à cette formation a montré une grande satisfaction des participants par rapport à leurs attentes pour environ 75% d'entre eux (les 25% restants se disant 'plutôt satisfaits').



Macrophytes et gestionnaires sur le terrain (cr. SMCG/C.Brochier)>>

Le compte rendu complet est en ligne sur notre site Internet :

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/retour-sur-la-formation-reconnaissance-des-macrophyte>

❖ **Journée technique d'échanges « zéro pesticide dans nos villes » riveraines des lagunes de PACA**

Cette journée co-organisée avec l'ARPE PACA dédiée aux collectivités riveraines des étangs et zones humides littorales de la région PACA a eu lieu le 11 décembre 2012 à Arles. Faisant écho au 1er Prix Pôle-relais lagunes remis en novembre 2011 au Syndicat mixte des étangs Littoraux (Siel – étangs palavasiens) pour son programme 'Vert Demain' de réduction des pesticides (cf. B50), elle s'insère dans un contexte favorable tant au niveau national que plus local (plan Ecophyto, appel à projet Agence de l'eau RM&C, charte régionale en PACA).



Dans le cadre de cette journée technique d'échanges, les méthodes et retours d'expériences en matière de réduction de l'usage de pesticides et d'engrais pour l'entretien espaces publics communaux ont été présentés. Les partenaires techniques et financiers de cette démarche en PACA - Région PACA, ARPE PACA, FREDON PACA, Agence de l'eau RM&C, DRAAF - s'y sont mobilisés afin de pouvoir répondre aux questions de la dizaine de collectivités ou gestionnaires présents, sur la mise en place de cette démarche, les aides techniques et financières et envisager de futurs partenariats.

Le compte rendu est en ligne sur notre site Internet (CR détaillé à venir en 2013) :

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/retour-sur-la-journee-d-echanges-du-11-decembre-2012>

▪ **Autres :**

- Réalisation d'une **formation sur les zones humides de Corse** et les outils pédagogiques à disposition pour les professeurs des écoles dans le cadre de la **plateforme de formation à l'éducation à l'environnement**,
- En prévision d'une **formation sur la cistude d'Europe en PACA** en lien avec le CEN PACA et la DREAL PACA, une enquête sur les inventaires/suivis des populations de Cistude d'Europe a été réalisée auprès des gestionnaires de lagunes et de sites Natura 2000 pour monter le programme d'une formation au printemps 2013. Ce programme a été mis en place par le Pôle lagunes en lien avec les intervenants potentiels (CEN PACA, Tour du Valat, CEFE CNRS et DREAL PACA) et a été diffusé avec un bulletin d'inscription aux gestionnaires de lagunes et de sites Natura 2000.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

Des formations/journées d'échanges seront à nouveau organisées à deux reprises pour l'année 2013 et permettront aux gestionnaires des 3 régions de se retrouver sur des problématiques communes. Ces journées pourront prendre la forme de groupe de travail pour avancer sur la mise en place pratique d'un thème sur un site en particulier (par exemple, suivi macrophytes sur les étangs de Villepey avec l'aide des gestionnaires de PACA à l'échelle d'une journée). Une nouvelle session de la formation Macrophytes sera également organisée en partenariat avec JB Mouronval. Le Pôle lagunes ne prévoit pas de voyage d'étude en 2013. La thématique prioritaire validée par le COPIL sera : la gestion de la fréquentation.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils.

▪ Veille technique : (cf. calendrier réunion)

▪ ACTIVITES 2012 :

Le Pôle lagunes effectue une veille des diverses réunions sur les milieux lagunaires en LR, PACA et Corse. En 2012, Le Pôle lagunes a participé aux évènements suivants :

- Groupe de travail du volet littoral Scot de la Narbonnaise le 12 janvier 2012
- Commission littorale PACA organisée par l'Agence de l'eau RM&C le 17 janvier 2012
- Assemblée plénière de la Cerpe le 7 février 2012 chargée notamment du volet pollution en zone non agricole du Plan Ecophyto 2018 en L-R
- Réunion de restitution de l'avancement des travaux du CPER littoral en LR le 7 février 2012
- Ateliers relatifs à la prospective sur l'aménagement du littoral LR le 27 février 2012.
- Conseil maritime de façade méditerranéenne le 28/02/12 et contribution au groupe de travail (CEN L-R membre)
- Comité de l'ASA de Lespignan dans la Basse plaine de l'Aude le 2 mars 2012
- Commission géographique des bassins Côtiers ouest le 8 mars 2012
- Restitution du diagnostic de bassin versant de l'étang de l'Or par le Symbo le 27 mars 2012
- Participation aux travaux du Life LAG'Nature sur la thématique Police de l'eau et de la nature en milieux lagunaires, rencontre régionale le 9 mars 2012 et rencontre locale sur l'étang de l'Or les 3 mai et 28 juin 2012
- Comité de pilotage du projet Med Coastance auprès du CG 34 le 12 mars 2012.
- Forum Mondial de l'eau sur la démarche de gestion intégrée de la lagune de Thau le 15 mars 2012 à Sète
- Formation du modèle convivial de gestion de l'anguille européenne en lagune méditerranéenne à la Tour du Valat le 27 mars 2012
- Journée décideurs organisée par le Siel (34) sur la réduction de l'usage des pesticides en milieu urbain le 30 mars 2012
- Présentation du Pôle lagunes aux journées des gardes du Littoral en LR le 26 avril 2012
- Réunion d'échange sur les outils pédagogiques des réseaux EEDD littoral L-R et du réseau mer PACA le 30 avril 2012

- Organisation d'une réunion d'échange en prévision d'un partenariat avec la gestionnaire de la ZPS des étangs entre Istres et Fos (Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues) le 2 avril 2012
- Réunion du Plan de Gestion des Espaces Naturels du Grand Port Maritime de Marseille le 19 juin 2012
- Atelier SRCE concernant l'enjeu Littoral Ouest organisé à Aix en Provence le 3 juillet 2012
- CROS Ecophyto 2018 LR le 11 juillet 2012
- Comité syndical du Domaine de la Palissade le 10 septembre 2012 à Salin de Giraud
- Comité de suivi du plan de gestion des zones humides périphériques à l'étang de Salses-Leucate menée par Rivage le 13 septembre 2012
- Réunion sur la notice de gestion des anciens salins de Camargue le 17 septembre 2012 au PNR de Camargue
- Présentation de l'étude sur l'EC lagunes à la réunion régionale des opérateurs Natura 2000 en LR le 25 septembre 2012 et au copil des Palavasiens le 25 octobre 2012
- Groupe de travail et suivi des travaux sur EC habitats littoraux au MNHN le 28 septembre 2012
- Réunion « Etude des réseaux écologiques » du SCOT Pays d'Arles organisé à Aureilles le 2 octobre 2012
- Journée départementale de l'Eau de l'Hérault le 10 octobre 2012 et à une réunion du groupe de travail zones humides du Comité de l'eau 34 le 23 avril 2012
- Suivi du Conseil des Marais sur le tourisme et zones humides avec la participation du Syndicat de la Camargue gardoise pour témoigner de son expérience sur le réseau des ambassadeurs du patrimoine naturel le 19 octobre 2012
- Réunion sur la gestion hydraulique sur l'étang de l'Or le 23 octobre 2012
- Comité de pilotage du projet Life+ LAG'Nature à Villeneuve-lès-Maguelone le 13 novembre 2012.
- Comité de gestion des étangs de Villepey à Fréjus le 19 novembre 2012.
- Rencontres des acteurs de la biodiversité du Fleuve Rhône à Fourques et au Scamandre les 22 et 23 novembre 2012
- Ateliers du Conservatoire du Littoral sur le changement climatique les 5 et 6 décembre 2012
- Assises régionales tourisme LR le 6 décembre 2012 à Narbonne

- PREVISIONNEL 2013 :

En 2013, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus et de suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) dans les 3 régions, en lien avec les réseaux régionaux de gestionnaires.

Une veille thématique spécifique sera effectuée sur les sujets d'actualité ou prégnants sur les lagunes comme le changement climatique, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation des submersions marines. Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique.

▪ Appuis spécifiques :

▪ ACTIVITES 2012 :

Preuve qu'il a démontré son rôle de catalyseur, de vecteur d'information auprès des acteurs des lagunes, le Pôle lagunes est de plus en plus sollicité en tant qu'associé dans le montage de projets. En 2012, le Pôle lagunes a ainsi été associé au montage des projets suivants :

- Partenaire associé pour la soumission du projet Liteau RESTOPHY : Restauration des Ecosystèmes lagunaires : influences des stocks nutritifs sédimentaires sur les communautés phytoplanctoniques ; projet non retenu
- Partenaire associé pour la soumission du projet RESCOPHY 2013-2015 à la Fondation de France: Restauration des écosystèmes lagunaires : étude des trajectoires d'évolution des communautés phytoplanctoniques » ; projet non retenu
- Partenaire associé pour la soumission du projet EcoSeagrass (préservation des herbiers) dans le cadre du programme Sudoe, comme suite du projet Ecolagunes ; projet non retenu
- Participation au montage du LIFE ENVOLL (mise en réseau de sites de reproduction sur le pourtour méditerranéen français pour la protection des Laro-Limicoles coloniaux) concernant la diffusion des résultats auprès des acteurs des lagunes, déposé fin septembre 2012. Décision attendue au printemps 2013
- Collaboration de la Tour du Valat avec le PRIDES d'Aix en Provence sur l'appui à l'émergence de la filière génie écologique côtier en Méditerranée (suivi par le Pôle lagunes du projet dans leurs comités), décision a priori positive pour démarrage du projet en janvier 2013

- Participation et suivi du montage d'un projet de réhabilitation des anciens Salins de La Palme avec la Parc de la Narbonnaise
- Suivi et participation aux travaux du Label Qualité Sud de France Qualité Tourisme sur les activités de pleine nature, réunion de présentation le 22 mai 2012 et groupes de travail les 11, 12, 18 juin 2012
- Suivi et co-organisation du groupe de réflexion sur la fréquentation des milieux littoraux avec le Life+ LAG'Nature, 1^{ère} réunion le 14 décembre 2012

❖ **Mise en œuvre du projet 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000' en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN :**

Ce projet vise à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne de cet habitat et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail d'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site Natura 2000 mené par le MNHN. Le Pôle lagunes a été chargé de l'animation du projet piloté par le CEN L-R, avec l'aide d'un stagiaire de 7 mois, prolongé en CDD. Le projet est suivi par les services de l'Etat (DREAL LR, PACA et Corse) et mené avec la collaboration et l'appui scientifique du MNHN, qui assure la rédaction et la production du guide méthodologique national.



Un groupe de travail a été constitué regroupant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) qui apportent leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière* et d'évaluation de son état de conservation. Les groupes de travail entre gestionnaires et scientifiques alimenteront un guide méthodologique du MNHN à venir début 2013.

3 groupes de travail (6/04, 9/05, 21/09/12), une séance sur le terrain (13/06/12) et 2 comités restreints (3/09, 10/12/12) ont eu lieu.

Le rapport d'étude est en cours de finalisation et sera rendu en janvier 2013.

D'autres appuis spécifiques ont été réalisés :

- Le Pôle lagunes est membre du comité de gestion des étangs d'Urbino et de Palo.
- Réflexion en cours sur les sports de voile : appui au RENP LR pour l'atelier sur les activités de pleine nature.

- **PREVISIONNEL 2013 :**

En 2013, ces appuis spécifiques se poursuivront, notamment sur Natura 2000. Le projet LIFE LAG'Nature arrivant à échéance en 2013, un appui spécifique sur ce projet sera envisagé, afin de récupérer les acquis de ce programme et de pouvoir les transférer à l'ensemble des acteurs des lagunes.

Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique, notamment les activités de pleine nature, en lien avec le RENP LR. Le Pôle lagunes poursuivra son implication dans le groupe de réflexion lancé dans le cadre du Life+ LAG'Nature, ainsi que dans les travaux du Label Sud de France APN.

En 2013 le projet 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000' sera poursuivi en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN avec le test de la méthodologie.

Un nouveau projet proposé par la DREAL LR au Pôle lagunes a été validé par le COPIL et intégré dans le budget : « Etat des lieux des opérations de connaissance et de gestion des Zones Humides sur les lagunes côtières LR et appui à l'organisation d'une réunion régionale ».

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

Plusieurs actions sont réalisées pour aider les acteurs économiques en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable : acteurs du tourisme, de la pêche, de l'élevage, de travaux en ZH, etc.

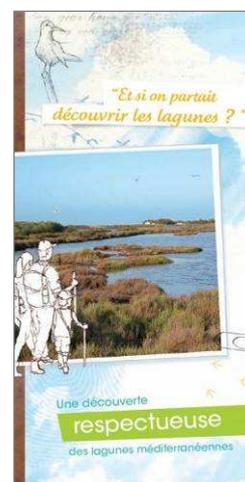
Les actions réalisées sont les suivantes :

- **Ecotourisme sur les espaces naturels lagunaires**

- **ACTIVITES 2012 :**

Sur ce thème, le Pôle lagunes a organisé la mise en réseau, la veille, l'organisation de groupes de travail, la sensibilisation, la formation d'acteurs socio-économiques....:

- La brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires à destination des socioprofessionnels du tourisme et de leurs clients intitulée 'Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes' a été éditée en 2011 en collaboration avec le projet Life+ LAG'Nature, diffusée très largement en LR et de manière plus restreinte en PACA et Corse (envoi d'un exemplaire à tous les professionnels du tourisme et mise à disposition du fichier numérique pour réimpression). L'année 2012 a permis de réaliser une traduction anglaise du document par une stagiaire à la Tour du Valat.
- Poursuite de la mise en réseau des acteurs (socio-professionnels, gestionnaires, décideurs...) avec la rencontre de têtes de réseaux (FROTSI LR, FRHPA LR, FRPAT, service tourisme Région LR, Sud de France développement),
- Organisation d'une formation « les OT ambassadeurs de leur environnement » à destination des professionnels du tourisme des fédérations des Offices du tourisme, Sites et Itinéraires LR et Fédération de l'hôtellerie de plein air le 29 mars à l'Office du Tourisme de Carnon qui a réuni une dizaine de personnes. Prochaine formation prévue en décembre 2012 reportée à 2013 en attente du retour de M.Boyce (fév 13),
- Convention de partenariat avec la Fédération régionale des Pays d'Accueil Touristiques L-R pour accompagner les porteurs de projet dans le développement de projet territoriaux de tourisme de nature,



- Veille thématique, notamment information sur les actions du Life (journée d'échanges, Site Web www.lagunesettourisme.org...),
- Participation aux Assises régionales tourisme LR le 6 décembre 2012 à Narbonne. Membre du comité consultatif tourisme LR et perspective d'une commission spécifique tourisme de nature en 2013,
- Organisation d'un groupe de travail sur la fréquentation le 14 décembre 2012 en appui du Life LAG'Nature à poursuivre en 2013.
-

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

- Poursuite du travail de mise en réseau, veille, organisation de groupes de travail, notamment les activités de pleine nature, notamment en lien avec le RENP LR, la sensibilisation des décideurs, la formation des acteurs socio-économiques... Co-écriture avec l'Onema des pages « acteurs du tourisme » du portail ZH
- Poursuite de l'implication dans le groupe de réflexion lancé dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature, ainsi que dans les travaux du Label Sud de France APN.
- Réédition française (pour les régions PACA et Corse principalement) et traduction anglaise de la brochure 'Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes' envisagé à hauteur de 2000 euros de prestation.

▪ **Pêche**

Cette thématique continuera en 2013 de faire l'objet d'une attention particulière du Pôle lagunes, dans le cadre du projet Gelamed (cf. A20), les pêcheurs professionnels bénéficieront d'un poster de sensibilisation sur les organismes gélatineux.

Co-écriture avec l'Onema des pages pêcheurs du portail ZH

▪ **Eleveurs**

A l'automne 2012, les formations du projet Life+ LAG'Nature organisées en LR pour ce public ont été également proposées aux éleveurs de PACA (spécifiquement Camargue). Le travail de valorisation et diffusion de produits de vulgarisation et de sensibilisation sur l'élevage, de rencontres d'acteurs se poursuivra en 2013.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

Des documents de sensibilisation destinés aux décideurs ont été réalisés par le Pôle lagunes sur des thématiques d'actualité : « Mieux connaître le Goéland leucopnée pour mieux en gérer les nuisances », « Mieux connaître et protéger les Laro-limicoles, oiseaux emblématiques du littoral méditerranéen », « Conchyliculture et Environnement ». La JMZH a également été l'occasion de sensibiliser les élus à la cause des zones humides, en leur montrant notamment les nombreux exemples de valorisation économique et touristique réussis. Des colloques sur des problématiques ciblées ont notamment eu lieu : la gestion des goélands et des laro-limicoles en lien avec l'aménagement du littoral en 2006 ; la gestion intégrée des zones côtières et la pêche à l'anguille en 2007.

▪ Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes

▪ ACTIVITES 2012 :

Cette action est issue des recommandations émises du Comité d'orientation 2010 du Pôle lagunes, l'objectif étant de dynamiser le réseau des élus des espaces lagunaires. Ce prix valorise une action exemplaire et innovante réalisée sur un territoire lagunaire par un acteur local, avec pour ambition de susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage et de communiquer sur des actions en lagunes. La première édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été organisée mi-novembre 2011, en marge du Séminaire des animateurs de sites Ramsar ; le prix (une aquarelle du site concerné) a été remis par la ministre de l'écologie et le secrétaire général Ramsar au programme 'Vert Demain' porté par le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel, 34) portant sur la réduction de l'usage des pesticides en zone urbaine.

En 2012, les enseignements de cette première édition ont été discutés. Le retour d'expérience du Siel, exprimé au Comité d'orientation 2012, a montré que ce prix a permis de toucher plus de communes, d'ouvrir le champ des possibles sur d'autres thématiques (réduction des pesticides en zone agricole) et sur d'autres territoires qui se sentaient peu concernés au départ (bassin de Thau, étang de l'Or, aujourd'hui engagés dans la démarche). Recevoir ce prix a permis aux élus du Siel d'y voir une réelle image de marque, et l'impact local a été très fort d'autant plus que le Siel a vraiment joué la carte de la valorisation et de la communication autour. Le contexte dans lequel le prix a été remis a été presque plus important que le prix en lui-même. En effet, la présence de la ministre a permis de toucher un grand nombre d'élus pas forcément attentifs à la thématique environnementale au départ.

En 2012, la deuxième édition a été programmée pour l'année 2013 en conservant cette association à une manifestation d'envergure avec la remise du prix par une personnalité (possiblement d'une autre sphère afin de pouvoir toucher un autre type de public). Le thème retenu est celui de la création artistique en milieu lagunaire, avec un prix à remettre dans le cadre de l'évènement 'Marseille Provence 2013' (capitale européenne de la culture). L'appel à projets est en cours d'étude.

▪ PREVISIONNEL 2013 :

L'année 2013 sera consacrée à la mise en œuvre de cette édition 2013 avec la publication de l'appel à projets, la sélection du projet avec le Comité de pilotage du Pôle lagunes, la communication autour de l'évènement, et la remise du prix proprement dite (éventuellement accompagnée de la remise d'un prix 'négatif').

La proposition d'associer la remise du prix à la réouverture du Musée de la Camargue le 27 octobre 2013, manifestation bénéficiant du label Marseille-Provence 2013, a été retenue au dernier COPIL. La pré-sélection des candidatures pourrait être faite lors du COPIL de juin, et la sélection définitive en septembre de manière à intégrer des manifestations estivales.

▪ Autre :

Les élus ayant été identifiés comme un public cible à privilégier lors du Comor 2012, ils bénéficieront d'une attention particulière dans l'ensemble du programme d'action (identification plus précise dans le travail des 'réseaux d'acteurs' en interpôle, diffusion d'informations synthétiques ciblées en rapport avec l'actualité, etc.). Par ailleurs :

- Séminaire élus : En 2012, le travail sur cette action s'est limité à la réflexion sur la co-organisation d'une rencontre 2013 avec Rivages de France sur le thème : 'Vers un nettoyage raisonné des plages de PACA', similaire à celle qui a eu lieu le 15 décembre 2011 à Port-Leucate.). Les sites d'accueil potentiels en PACA ont été contactés. Le site pressenti est la Camargue (domaine de la Palissade), sur la thématique 'bois flotté', pour une mise en œuvre en mars 2013. D'autres pistes sont à explorer : gestion des déchets sur les rives de l'étang de Berre, laisses de Posidonies à Hyères.
- Atlas des zones humides de Corse : cet outil, à destination des décideurs, a pour objectif de porter à connaissance des élus la présence de zones humides sur leur territoire et l'importance qu'elles ont. Ce projet devrait être finalisé d'ici au premier trimestre 2013.
- Nouvelle demande de la DREAL PACA : « Porter à connaissance sur les Zones Humides des lagunes PACA » , outil à concevoir par le Pôle lagunes, validée en COPIL et intégrée au budget 2013.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

Les actions réalisées sont les suivantes :

- **Travaux en interpôles-relais ZH et Portail national des Zones Humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>)**

▪ **ACTIVITES 2012 :**



En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation **du Portail national sur les Zones Humides** (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>).

Le Pôle lagunes a participé aux échanges sur l'amélioration de cet outil et répondu aux demandes spécifiques (photos, vidéos, etc).

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres Pôles-relais ZH et l'Onema pour ces actions de niveau national :

- Fiches retours d'expériences : 2 nouvelles fiches sont en cours de préparation (voir B10).
- Actualités en lagunes : toutes les informations concernant les actions et actualités du Pôle lagunes sont disponibles sur le Portail national des zones humides. (Lettre des lagunes, Ramsar,), 24 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique 'actualités générales' et 9 dans celles consacrées à Ramsar.
- Un groupe inter-pôle sur le volet communication est animé par le Pôle lagunes depuis la fin d'année 2010. Une réflexion est menée depuis sur la création d'outils communs des Pôle-relais zones humides pour mieux communiquer sur leurs missions et actions conjointes avec le Portail national des zones humides (amorce d'une maquette pour la future plaquette format A5 présentant les PRZH et d'une affiche A3, réalisation d'un diaporama power point sur leurs actions présenté dans le cadre de séminaire et journées d'échanges, document regroupant leurs principales publications, etc. Une réunion stratégie de communication des Pôles-relais zones humides a eu lieu avec l'Onema et la Snpn le 29 août 2012.
- Le Pôle-relais mangroves et ZH d'outre mer nouvellement créé, porté par le Conservatoire du littoral / délégation outre mer a été épaulé dans son lancement, une réunion d'échanges a eu lieu en mai 2012 à la Tour du Valat ainsi que des échanges réguliers sur les outils en développement (site web, base documentaire).

Le Pôle lagunes a travaillé avec les autres Pôles-relais sur la cohérence et la complémentarité des Pôles-relais entre eux, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'Onema. Les actions 2012 ont été orientées prioritairement vers la mise en cohérence des outils : refonte des bases de données bibliographiques et moissonnage par le portail national, refonte des sites internet des Pôles-relais Zones Humides et amélioration de leurs fonctionnalités, recherche d'une identité commune (éléments graphiques, lettres d'informations, etc.) tout en gardant certaines de leurs spécificités. L'objectif est d'harmoniser les cinq Pôles-relais existants et de faire remonter les informations vers le Portail national des Zones Humides.

Fin octobre 2012, le Pôle lagunes a participé à une réunion organisée par l'Onema à Vincennes, dans le cadre du renouvellement de l'accord-cadre entre l'Onema et les structures porteuses de Pôles-relais zones humides 2013-2015.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

Les actions de niveau national seront notamment les suivantes :

- Participer au comité de pilotage du Portail national sur les zones humides, alimenter la rubrique des actualités (objectif de 25 brèves générales et 5 dédiées à Ramsar).
- Participer aux réunions de coordination inter pôles animées par l'ONEMA et des actions communes inter-pôles selon la nouvelle convention cadre 2013-2015 : production de documents de travail réseaux d'acteurs, rencontres nationales, Question/Réponse, JMZH, fiches REX...
- Participer aux groupes de travail thématiques, piloter le groupe de travail "Communication et actualités" (Objectif à 3 ans : établir un schéma directeur de diffusion de l'information des PRZH) et réaliser un support de communication adapté.
- Propositions d'orientations nouvelles et réflexion avancée pour un dispositif national cohérent et complémentaire

▪ **Groupe Zones humides**

La Participation aux réflexions du Groupe d'experts Zones Humides à Paris et à sa Lettre d'information Zones Humides Infos réalisé en 2012 se poursuivra à l'identique en 2013.

▪ **Autre :**

- Participation au bilan des travaux de recherche effectués sur les zones humides (2001 à 2012) orchestré par la MNHN (Service du Patrimoine Naturel), afin de (1) identifier les projets de recherche sur la thématique des zones humides, (2) connaître les applications concrètes de ces travaux pour les gestionnaires et (3) définir les perspectives de recherche à soutenir durant les années à venir. En 2012, le Pôle lagunes s'est fait le relais de l'enquête menée auprès des gestionnaires de lagunes méditerranéennes et a également participé aux réunions à Paris. En 2013, le Pôle lagunes invitera les coordinateurs de cette étude à venir présenter ses principaux résultats lors d'une réunion de la plateforme recherche/gestion.

- Note relative à l'évolution des Pôles-relais ZH à compter de 2013 : ce projet de labellisation nationale 'Pôle-relais Zones Humides' a été à l'étude en 2012, reconnaissant leurs actions, leurs compétences, leur capacité de diffusion et d'échange de connaissances, et incitant les autres parties prenantes à établir des partenariats privilégiés avec eux sur ces actions. Le Pôle lagunes a rédigé une réponse concertée au Ministère chargé de l'écologie sur cette note en février 2012, évoquant notamment le besoin de propositions en matière de conventions cadre avec les DREAL et Agences de l'eau, pour faciliter les demandes de financement. Une charte de reconnaissance des Pôles-relais ZH sera signée début 2013, et devrait être suivie d'un nouveau conventionnement des Pôles-relais ZH avec l'Onema pour 3 ans, renouvelable 1 fois (jusqu'en 2018 inclus). Le label sera attribué au consortium TdV/OEC/CENL-R.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de la création de l'association Ramsar France, la participation au séminaire des animateurs de sites Ramsar de novembre 2012 (incluant deux présentations des activités des PRZH) et la diffusion de l'information concernant les sites Ramsar.

En 2013, le Pôle lagunes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar en cours de construction au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

II.11 Fonctionnement du Pôle (E)

▪ Organisation de réunions du Pôle lagunes :

▪ ACTIVITES 2012 :

- Organisation, animation et suivi de 3 Comités de pilotage,
- Organisation, animation et suivi de 7 réunions d'équipe avec réalisation de comptes rendu,
- Organisation, animation et suivi du Comité d'orientation 2012. Celui-ci a eu lieu le 27 septembre 2012 à la Tour du Valat :



Une quarantaine de participants ont répondu présent à l'invitation lancée par la DREAL PACA pour participer à ce 3ème Comité d'orientation du Pôle lagunes (cf. compte-rendu en **Annexe 6**).

L'ensemble des collègues a été bien représenté : institutionnels (Onema national et délégation interrégionale, Agence de l'eau RM&C, DIRM Méd, DREAL des 3 régions, Région PACA), gestionnaires (lagunes et chambre agriculture), scientifiques (univ Corse, Ifremer, IMBE, Tour du Valat), en présence d'un représentant du Ministère de l'écologie et d'un inspecteur mandaté dans le cadre de l'évaluation du Plan d'action national en cours.

Une synthèse des actions du Pôle lagunes 2011/2012 avait été envoyée au préalable, présentant les actions du programme sur les 3 ateliers qui ont été menés, correspondants aux 3 grands objectifs du Pôle lagunes.

Globalement, le COMOR a indiqué que le Pôle lagunes est bien perçu pour ses diverses actions, ses outils mis à disposition, mais il a mis en évidence certaines actions ou cibles qui restent à développer au regard de certaines lacunes identifiées pour améliorer la situation sur les lagunes méditerranéennes.

L'ensemble des recommandations du COMOR a été revu en COPIL d'octobre 2012, qui a validé dans l'ensemble leur intégration dans le programme d'action du Pôle lagunes 2013. Certaines recommandations sont reportées à une date ultérieure, n'étant pas jugées prioritaires, d'autres sont acceptées en totalité, ou à quelques remarques près et intégrées dans le présent rapport prévisionnel 2013.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

Ces actions seront poursuivies à l'identique excepté pour le prochain Comité d'orientation qui aura lieu en septembre 2014.

▪ **Recherche de financements :**

▪ **ACTIVITES 2012 :**

- Agence de l'eau RM&C, Onema, DREAL et Collectivités territoriales des 3 régions, Groupe ACCOR, Fondations privées, suivi de l'instruction du projet Feder 'Renforcer les activités du PRLM en PACA 2012-2014'.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

Ces actions seront poursuivies à l'identique.

Par ailleurs, le Pôle lagunes est régulièrement sollicité pour participer au montage et mise en œuvre de divers projets pour mettre à disposition ses outils et connaissances, pour s'en faire le relais auprès de l'ensemble des acteurs des lagunes méd. Dans ce cadre, le Pôle lagunes répondra aux sollicitations. Ainsi, début 2013, plusieurs projets sont en cours d'instruction (Life + Laro limicoles, projet PRIDES ; cf B30) pour un démarrage en 2013 ou 2014.

▪ **Fonctionnement courant du Pôle lagunes :**

▪ **ACTIVITES 2012 :**

- Rapport d'activité et bilan financier 2011,
- Programme d'action prévisionnel et budget 2012,
- Suivi d'état d'avancement des dossiers,
- Rapport d'activité 2012 et prévisionnel 2013.

▪ **PREVISIONNEL 2013 :**

- Ces actions seront poursuivies à l'identique, avec également le suivi du projet Feder PACA qui démarrera en 2013.

- **Recrutement :** des stagiaires en charge des BD/communication, pour le projet EC lagunes et pour le projet « Porter à connaissance » en PACA. Recrutement du remplaçant de la coordinatrice du Pôle lagunes pendant son congé parental de 15 mois à compter de février 2013.

CONCLUSION

En 2012, l'équipe du Pôle lagunes a réalisé plusieurs actions phares, dont sont à noter :

- Le démarrage du projet FEDER 'Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA' 2012 – 2014 et en particulier la création d'un poste dédié à l'animation de la région PACA pour l'ensemble des actions.
- La refonte du site Internet mis en ligne à l'occasion du 2 février 2012 et de la Lettre des lagunes. Ce travail réalisé en concertation avec les autres Pôles-relais, a permis une uniformité graphique pour une meilleure visibilité des Pôles.
- La coordination des Journées mondiales des zones humides en Méditerranée avec l'édition d'un bilan papier plus communicant. Cette édition a été l'occasion d'un record du nombre d'animations recensées (une centaine), mais la météo très défavorable n'a pas permis d'atteindre un record de participants.
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine en sites lagunaires avec un record de près de 7000 participants recensés et une bonne couverture médias.
- L'organisation d'une formation « reconnaissance des macrophytes de milieux lagunaires et périlagunaires » en collaboration avec l'ONCFS réunissant 14 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA.
- La co-organisation avec l'ARPE PACA de journée technique d'échanges « zéro pesticide dans nos villes » riveraines des lagunes de PACA avec la participation d'une dizaine de collectivités venues rencontrer les partenaires de la démarche en région PACA en vue d'envisager la mise en place de cette démarche sur leur territoire.
- La mise en œuvre du projet 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000' en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse, le MNHN et un groupe de travail réunissant également des experts scientifiques et opérateurs Natura 2000. Ce projet vise à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail du MNHN quant à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation des Lagunes côtières à l'échelle des sites Natura 2000.

En 2013, la totalité des actions du Pôle lagunes se poursuivra, tenant compte notamment des recommandations issues du Comité d'orientation 2012, avec en particulier :

- La poursuite du projet FEDER 'Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA' 2013 – 2014 et en particulier la création d'un poste dédié à l'animation de la région PACA pour l'ensemble des actions.
- La restitution du projet Gelamed 2010-2013 sur l'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » en partenariat avec les 6 laboratoires associés, dont le laboratoire Ecosym de l'université de Montpellier 2 et le Centre Océanologique de Marseille, avec la diffusion du poster auprès des pêcheurs professionnels, et l'organisation d'une réunion de restitution interrégionale pour les acteurs des milieux lagunaires en lien avec la plateforme recherche/gestion.
- La poursuite de la coordination des JMZH en Méditerranée, avec le démarrage d'un partenariat avec le Graine PACA pour la mise en place de projets scolaires dans cette région, à l'instar de ce qui se faisait jusqu'en 2011 en LR.
- La co-organisation d'une formation sur la cistude d'Europe en PACA avec le CEN PACA et la DREAL PACA, qui se déroulera à la Tour du Valat au printemps 2013.
- La 2^{ème} édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes avec un appel à projets sur le thème de la création artistique en milieu lagunaire, dans le cadre de l'évènement Marseille Provence 2013.
- La poursuite des actions en lien avec les autres Pôles-relais ZH concernant l'harmonisation des outils, l'alimentation des portails nationaux : Portail National des Zones Humides et portail national « les documents techniques sur l'eau », et la communication des différentes actions.

Le Pôle lagunes remercie l'ensemble de ses partenaires techniques et financiers :



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Calendrier 2012 du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Bilan financier 2012

ANNEXE 3. Budget prévisionnel 2013

ANNEXE 4. Bilan des JMZH 2012, disponible en numérique sur :

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/bilan-des-journees-mondiales-des-zones-humides-2012>

ANNEXE 5. Bilan des JEP 2012, disponible en numérique sur :

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/dernieres-actus/bilan-des-journees-du-patrimoine-2012-en-mediterranee>

ANNEXE 6. Compte-rendu du Comité d'orientation 2012

ANNEXE 7. Demande de subvention FEDER du projet « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA 2012-2014 »